



Liste des délibérations du Conseil Municipal du 20 mars 2023

VILLE DE L'AIGLE

N° de la délibération	Objet	Vote
2023-13	Commissions municipales – Remplacement d'un membre de la Commission Culture	APPROUVÉ
2023-14	Budget primitif 2023	APPROUVÉ
2023-15	Fixation des taux des taxes directes locales 2023	APPROUVÉ
2023-16	Vote des subventions 2023	APPROUVÉ
2023-17	Conventions de subventions 2023	APPROUVÉ
2023-18	Subvention exceptionnelle – Association sportive « Caf Risl'Adventure »	APPROUVÉ
2023-19	Terre de Jeux 2024 – Subventions « Team L'Aigle » pour l'année 2023	APPROUVÉ
2023-20	Subvention exceptionnelle – Ecole Saint-Jean	APPROUVÉ
2023-21	Subvention de fonctionnement – Association du personnel municipal « AEVL'A »	APPROUVÉ
2023-22	Jazz en Ouche 2023 – Budget prévisionnel – Délibération rapportée	APPROUVÉ
2023-23	Fête de la musique – Dimanches après-midi sous les platanes – Saison culturelle - Budgets prévisionnels 2023	APPROUVÉ
2023-24	Saison culturelle 2023/2024 – Tarifs	APPROUVÉ
2023-25	Travaux de mise en accessibilité intérieure des bâtiments communaux – Tranche 2 : Hôtel de Ville – Gymnases Napoléon et Pichot – Château du Bois de la Pierre	APPROUVÉ
2023-26	Acquisition de biens et droits immobiliers – 24 rue de Bec'Ham à L'Aigle	APPROUVÉ
2023-27	Convention OPAH-RU – Attribution d'aides directes aux particuliers	APPROUVÉ
2023-28	Projet ANRU - Travaux sur les réseaux électriques – Signature d'une convention de servitude	APPROUVÉ
2023-29	Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Sport Vacances » et « Roland Boudet » - Signature de conventions de participation	APPROUVÉ
2023-30	Organisation d'une brocante – Signature d'une convention	APPROUVÉ
2023-31	Personnel municipal - Attribution de la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction	APPROUVÉ
2023-32	Personnel municipal - Rémunération des heures supplémentaires des personnels d'enseignement artistique	APPROUVÉ

Affiché et publié sur le site internet le 27/03/2023

En application de l'ordonnance n° 2021-1310 du 07/10/21, nous vous informons que les extraits de délibérations sont consultables en Mairie de L'AIGLE, aux heures d'ouverture.